

GREATER SHEDIAC
SEWERAGE
COMMISSION
DES ÉGOUTS
SHEDIAC ET BANLIEUES



Assemblée Générale Annuelle 2026

COMMISSION DES ÉGOUTS SHEDIAC ET BANLIEUES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

RÉUNION NO. 765

DATE: LUNDI 27 AVRIL 2025
LIEU: SALLE DE RÉUNION DE LA COMMISSION
L'HEURE: 17 H 00

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025
4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2025
5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2025
6. RATIFICATION DES ACTES DES MEMBRES
7. PARTICIPATION DU PUBLIC
8. LEVÉE DE LA RÉUNION

LA COMMISSION DES ÉGOUTS SHEDIAC ET BANLIEUES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

Réunion n° 753, tenue le mardi 15 avril 2025

à 18 h, à Boudreau-Ouest

dans la salle de réunion de la Commission

Présents:	H.J. (Harry) McInroy, Susan Cormier, Roland Cormier, (Susan et Roland par vidéoconférence)	président vice-présidente trésorier
Absents :	Yvonne LeBlanc,	secrétaire
Aussi présents:	Joey Frenette, Stephanie Bernard,	directeur général directrice des finances
Également présents:	Chris Gallant, Jeremy Mallais, 1 citoyen	Englobe Corp. Deloitte

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'assemblée générale annuelle de la Commission est déclarée officiellement ouverte par le président, H.J. (Harry) McInroy, à 18 h 00. Il souhaite la bienvenue à tous les participants.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-11 Proposé par: Roland Cormier
Appuyé par: Susan Cormier

Que l'ordre du jour, de l'assemblée générale annuelle, daté le 15 avril 2025 soit approuvé tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

25-12 Proposé par: Susan Cormier
Appuyé par: Roland Cormier

Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, réunion n° 740, tenue le mardi 16 avril 2024, soit approuvé tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2024

Jeremy Mallais, de Deloitte, a présenté les états financiers vérifiés pour l'année terminée le 31 décembre 2024.

25-13 Proposé par: Susan Cormier
Appuyé par: Roland Cormier

Que l'on adopte les états financiers vérifiés pour l'année terminée le 31 décembre 2024, tels que présentés par la firme Deloitte.

Proposition adoptée

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024

Le président, H. J. (Harry) McInroy, a résumé le rapport annuel.

25-14 Proposé par: Roland Cormier
Appuyé par: Susan Cormier

Que le rapport annuel 2024 soit approuvé tel que présenté.

Proposition adoptée

6. RATIFICATION DES ACTES DES MEMBRES

25-15 Proposé par: Roland Cormier
Appuyé par: Susan Cormier

Que tous actes, procédures, contrats, règlements, nominations, élections et paiements passés, faits ou pris par les membres depuis la dernière assemblée générale annuelle de la Commission des Égouts Shadiac et Banlieues, tenue le 16 avril 2024, tel qu'apparaissant aux procès-verbaux des réunions ordinaires de la Commission ou dans tout autres livre ou record de la Commission soient approuvés, ratifiés et confirmés.

Proposition adoptée

7. PARTICIPATION DU PUBLIC

Il n'y a eu aucune question ni commentaire de la part du public.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

H. J. (Harry) McInroy propose que la réunion soit levée à 18 h 14.



Président

États financiers de la Commission des égouts Shediac et banlieues

31 décembre 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'excédent accumulé	3
État de la situation financière	4
État de la variation de la dette nette	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-12
Tableaux conformes aux exigences réglementaires de présentation de l'information financière	
Tableau 1 - État de la réserve au titre des égouts et du fonds de réserve de fonctionnement	13
Tableau 2 - Rapprochement de l'excédent (du déficit) annuel	14
Tableau 3 - Tableau supplémentaire des revenus et des charges au titre du fonds de fonctionnement	15-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la
Commission des égouts Shediac et banlieues

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission des égouts Shediac et banlieues (la « Commission »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point – Informations supplémentaires

Nous attirons l'attention sur le fait que les informations supplémentaires incluses dans les tableaux 1 à 3 ne font pas partie des états financiers. Nous ne les avons ni auditées ni examinées. En conséquence, nous n'exprimons aucune opinion d'audit, aucune conclusion de mission d'examen ni aucune autre forme d'assurance à l'égard de celles-ci.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Commission à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Commission des égouts Shédiac et banlieues

État des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice terminé le 31 décembre 2025

	Budget	Données réelles 2025	Données réelles 2024
	\$	\$	\$
Revenus			
Droits d'égouts	3 521 248	3 528 294	3 365 567
Amortissement de subventions reportées		342 872	194 223
Intérêts sur dépôts à terme	144 000	142 070	312 096
Accréditation d'exploitant d'égouts et frais de raccordement	44 800	22 130	61 435
Intérêts sur montant à recevoir	54 000	60 787	40 008
	3 764 048	4 096 153	3 973 329
Charges			
Amortissement d'immobilisations corporelles	—	944 284	906 568
Salaires et avantages	730 470	763 303	630 743
Électricité	187 440	197 312	190 781
Rabais sur droits d'égouts	163 900	169 425	161 200
Charges d'intérêts et charges liées à la dette	156 302	120 348	121 827
Assurance	106 654	109 981	101 468
Étude sur l'infiltration	100 000	87 822	99 894
Honoraires professionnels et d'ingénieurs	81 000	83 585	77 840
Réparation et entretien – Traitement et élimination	50 500	69 003	21 433
Fournitures de bureau, envois postaux et télécommunications	61 000	62 219	63 554
Impôt foncier	49 000	50 896	47 296
Réparation et entretien – Station de relèvement	50 500	33 377	29 383
Réparation et entretien – Machinerie et matériel	10 500	29 309	28 594
Frais bancaires et de carte de crédit	30 000	22 538	19 745
Véhicule	24 000	21 262	22 404
Salaires – Rétributions et charges	40 000	21 073	19 987
Créances douteuses	8 000	20 459	11 475
Évacuation et vidéo	30 000	20 414	22 737
Réparation et entretien – Canalisations, regards et embranchements	50 000	11 081	10 857
Traitement de purification, dessablage et analyse en laboratoire	7 600	6 516	7 120
Petits outils, matériel de sécurité et outillage d'essai	13 505	5 238	2 801
Séminaires et cours	10 800	3 550	3 018
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles	—	—	60 993
	1 961 171	2 852 995	2 661 718
Excédent annuel	1 802 877	1 243 158	1 311 611
Excédent accumulé au début de l'exercice	—	19 622 534	18 310 923
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	1 802 877	20 865 692	19 622 534

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des égouts Shédiac et banlieues**État de la situation financière**

Au 31 décembre 2023

	2023	2024
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie	3 219 567	3 719 345
Liquidités soumises à restrictions et dépôts à terme	—	1 729 905
Débiteurs		
Créances clients et autres débiteurs	1 957 546	1 090 673
Montant à recevoir au titre de la taxe de vente harmonisée	547 381	711 255
	<u>5 724 494</u>	<u>7 251 178</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer	2 926 794	3 767 531
Report de subventions liées aux immobilisations corporelles	17 442 689	9 705 364
Prêt à court terme	1 000 000	—
Débiteures	3 589 000	3 796 000
	<u>24 958 483</u>	<u>17 268 895</u>
Dettes nettes	<u>19 233 989</u>	<u>10 017 717</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	58 154 583	46 764 791
Amortissement cumulé	(18 114 000)	(17 181 284)
	<u>40 040 583</u>	<u>29 583 507</u>
Stocks de fournitures	59 098	56 744
	<u>40 099 681</u>	<u>29 640 251</u>
Excédent accumulé	<u>20 865 692</u>	<u>19 622 534</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil


administrateur
administrateur

Commission des égouts Shediak et banlieues**État de la variation de la dette nette**

Exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025	2024
	\$	\$
Excédent annuel	1 243 158	1 311 611
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles	—	60 993
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 401 360)	(6 894 292)
Amortissement d'immobilisations corporelles	944 284	906 568
Dépréciation d'immobilisations corporelles	—	—
	(9 213 918)	(4 615 120)
Acquisition de stocks de fournitures	(59 098)	(56 744)
Consommation des stocks de fournitures	56 744	59 856
Augmentation de la dette nette	(9 216 272)	(4 612 008)
Dette nette au début de l'exercice	(10 017 717)	(5 405 709)
Dette nette à la fin de l'exercice	(19 233 989)	(10 017 717)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des égouts Shediak et banlieues**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025 \$	2024 \$
Fonctionnement		
Excédent annuel	1 243 158	1 311 611
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles	—	60 993
Amortissement d'immobilisations corporelles	944 284	906 568
	2 187 442	2 279 172
 Variation des autres soldes liés au fonctionnement		
Créances clients et autres débiteurs	(866 873)	(945 340)
Stocks de fournitures	(2 354)	3 112
Montant à recevoir au titre de la taxe de vente harmonisée	163 874	(514 067)
Report de subventions liées aux immobilisations corporelles	7 737 325	3 617 248
Créditeurs et charges à payer	(840 737)	2 978 721
	6 191 235	5 139 674
	8 378 677	7 418 846
 Investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 401 360)	(6 894 292)
 Financement		
Produits d'emprunts	1 000 000	—
Remboursement de débentures	(207 000)	(203 000)
	793 000	(203 000)
 Augmentation nette de la trésorerie	(2 229 683)	321 554
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 449 250	5 127 696
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 219 567	5 449 250
 La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :		
Trésorerie	3 219 567	3 719 345
Liquidités soumises à restrictions et dépôts à terme	—	1 729 905
	3 219 567	5 449 250

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif de l'organisme

La Commission des égouts Shediac et banlieues (la « Commission ») a été constituée en commission en vertu de la *Loi sur les municipalités* de la province du Nouveau-Brunswick et son statut de commission a été approuvé. À titre de commission, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

La Commission exploite des usines de traitement des eaux usées à Boudreau-Ouest et à Scoudouc, au Nouveau-Brunswick, et assure le traitement des eaux usées de la ville de Shediac et des régions de Cap-Bimet et de Boudreau-Ouest.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers de la Commission sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP ») et reflètent les méthodes comptables décrites ci-dessous.

Les états financiers préparés conformément aux NCSP portent principalement sur la situation financière de la Commission et les changements qui y ont été apportés. L'état de la situation financière comprend tous les actifs et les passifs de la Commission.

Budget

Les chiffres du budget contenus dans les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil le 19 novembre 2024 et soumis au ministre de l'Environnement et des gouvernements locaux, et ils n'ont pas été audités.

Trésorerie et liquidités soumises à restrictions

La trésorerie comprend les fonds en caisse et la trésorerie détenue dans des banques qui ne sont pas soumis à d'autres restrictions. La trésorerie qui a été grevée d'une affectation interne par le conseil d'administration pour des projets futurs a été présentée séparément.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont comptabilisés initialement à la juste valeur au moment où la Commission devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans le cadre d'opérations entre apparentés, sauf celles dont les parties n'ont pas d'autre relation avec la Commission qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un instrument financier assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Le coût d'un instrument financier sans modalités de remboursement est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Commission lors de l'opération.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués ultérieurement au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements en actions non cotées en bourse, lesquels sont évalués au coût, moins toute perte de valeur, le cas échéant.
- b) Les placements en actions cotées en bourse ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées en bourse est fondée sur le dernier cours de clôture de celles-ci, et la juste valeur reçue de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour les instruments financiers dérivés.

Stocks de fournitures

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon le principe du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, ce qui comprend tous les montants qui sont directement rattachés à l'acquisition, à la construction, à la mise en valeur ou à l'amélioration de l'immobilisation. Le coût des immobilisations corporelles est amorti selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation, comme suit :

Améliorations de terrains	De 10 à 60 ans
Immeubles et structures	De 20 à 50 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules automobiles	8 ans
Matériel lourd	15 ans
Machinerie, matériel et formulaires de soumission	De 5 à 60 ans
Tuyaux d'égout	De 25 à 60 ans
Regards	40 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant qu'ils ne font pas l'objet d'un usage productif.

Congés de maladie accumulés

La Commission prévoit des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,50/jour par mois travaillé pour les employés à temps plein. Les employés peuvent accumuler jusqu'à un maximum de 250 jours. Au moment de sa retraite ou de sa démission, tout employé ayant accumulé des congés de maladie recevra une indemnité égale à 5 % des jours de maladie accumulés pour chaque année de travail, à un taux de 50 % du salaire de base à la date de la cessation d'emploi.

Les prestations au titre des congés de maladie accumulés ne sont pas capitalisées. Par conséquent, elles ne donnent lieu à aucun actif. Les prestations sont versées à même l'excédent annuel à leur échéance.

2. Principales méthodes comptables (suite)*Revenus reportés*

Les revenus reportés comprennent les subventions, contributions et autres montants reçus de tiers pour l'acquisition d'immobilisations. Les revenus sont comptabilisés de la même façon que l'amortissement des immobilisations acquises ou, lorsque les revenus sont liés à un actif qui ne sera pas amorti, à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Constatation des revenus

La Commission comptabilise les revenus provenant des droits d'égouts et d'autres sources lorsque les services sont rendus, que le prix est établi ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les événements donnant lieu au transfert se produisent, à condition que les transferts soient autorisés, qu'ils respectent tous les critères d'admissibilité et que leurs montants puissent être estimés de façon raisonnable.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux NCSP exige de la direction qu'elle formule des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des revenus et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Adoption de nouvelles normes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2022, la Commission a adopté le nouveau chapitre 3280 des NCSP (le « chapitre 3280 »), Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui fournit des directives sur la comptabilisation d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle.

L'application de cette modification n'a pas d'incidence sur les états financiers de la Commission.

3. Créances clients et autres débiteurs

	2025	2024
	\$	\$
Montants à recevoir au titre de subventions liées aux immobilisations corporelles	1 868 522	1 032 779
Créances clients	227 515	179 720
Provision pour créances douteuses	(138 491)	(121 826)
	1 957 546	1 090 673

4. Emprunt bancaire

La Commission a une marge de crédit autorisée de 3 000 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel et qui est renouvelable sur une base annuelle. Au 31 décembre 2025, la Commission avait un montant disponible de 2 000 000 \$ sur sa marge de crédit (500 000 \$ en 2024).

5. Créiteurs et charges à payer

	2025 \$	2024 \$
Créances clients et retenues de garantie	2 806 722	3 655 310
Avantages sociaux futurs (note 8)	96 053	88 420
Dépôts en fiducie	8 000	11 000
Charges à payer	10 780	8 843
Vacances accumulées	5 239	3 958
	2 926 794	3 767 531

6. Débentures

	2025 \$	2024 \$
Débentures BK41 (Gould Beach Road et station de relèvement n° 6), portant intérêt à un taux variant entre 1,15 % et 4,15 %, échéant en 2034	915 000	949 000
Débentures BT38 (Cap-Bimet/Boudreau-Ouest), portant intérêt à un taux variant entre 2,1 % et 3,7 %, échéant en 2038	684 000	725 000
Débentures BJ46 (siège social), portant intérêt à un taux variant entre 1,25 % et 4,4 %, échéant en 2033	282 000	311 000
Débentures BX42 (Cap-Bimet/Boudreau-Ouest), portant intérêt à un taux variant entre 0,9 % et 2,95 %, échéant en 2040	202 000	213 000
Débentures BZ43 (DSL de Scoudouc Road), portant intérêt à un taux variant entre 0,3 % et 2,95 %, échéant en 2041	1 506 000	1 598 000
	3 589 000	3 796 000

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débentures présentées dans l'état de la situation financière. Les remboursements de capital requis au cours des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

	\$
2026	215 000
2027	224 000
2028	229 000
2029	230 000
2030	230 000

Commission des égouts Shediak et banlieues

Notes complémentaires

31 décembre 2025

7. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur comptable nette	2024 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	54 651	—	54 651	54 651
Œuvre d'art	3 442	—	3 442	3 442
Aménagements de terrains	3 721 292	1 884 282	1 837 010	1 907 520
Immeubles et structures	13 868 133	8 116 135	5 751 998	5 716 489
Matériel de bureau	73 631	56 810	16 820	8 261
Véhicules automobiles	174 847	103 027	71 820	93 268
Matériel lourd	430 889	271 031	159 858	184 818
Logiciels	46 498	46 498	—	12 363
Machinerie, matériel et formulaire de soumission	3 217 154	1 157 212	2 059 942	2 078 424
Tuyaux d'égouts	15 499 547	4 869 864	10 629 683	10 386 786
Regards	3 753 775	1 609 141	2 144 634	2 161 182
Actifs en construction	17 310 724	—	17 310 724	6 976 301
	58 154 583	18 114 000	40 040 583	29 583 507

8. Avantages sociaux futurs

En vertu du régime de congé de maladie, les congés de maladie non utilisés peuvent être accumulés, et les employés peuvent avoir droit à un paiement en trésorerie à leur départ de la Commission.

Le passif au 31 décembre 2025, qui s'est élevé à 96 053 \$ (88 420 \$ en 2024), est comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer.

9. Fonds de réserve au titre des égouts et fonds d'immobilisations

Un montant de 1 620 000 \$ (1 590 000 \$ en 2024) a été transféré du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations. Le virement a été autorisé en vertu de la proposition 25-67 adoptée lors de la réunion 762 tenue le 16 décembre 2025.

Dans le cadre de l'approbation du budget de 2025, un montant total de 18 697 \$ (19 197 \$ en 2024) a été transféré du fonds de fonctionnement au fonds de réserve au titre des égouts.

Dans le cadre de l'approbation du budget de 2025, un montant de 14 000 \$ (12 000 \$ en 2024) a également été transféré du fonds de fonctionnement au fonds de réserve de fonctionnement.

10. Excédent/déficit du fonds au titre des égouts et de l'eau

En vertu de la *Loi sur les municipalités*, tout montant déficitaire du fonds au titre des égouts et de l'eau pour un exercice donné doit être absorbé par tout excédent comptabilisé au cours des quatre exercices suivants. Le tableau suivant présente l'excédent/le déficit accumulé.

	2025	2024
	\$	\$
Déficit de 2025	(120 211)	—
Déficit de 2024	(87 976)	(87 976)
Excédent de 2023	147 694	147 694
Déficit de 2022	7 642	7 642
Excédent de 2021	(9 366)	(9 366)
	(62 217)	57 994

11. Instruments financiers et gestion des risques*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Commission fluctuent en raison de variations des cours du marché. Les débentures de la Commission portent intérêt à des taux fixes et n'exposent pas celle-ci à d'autres risques de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du risque qu'un débiteur ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. La Commission procède à une évaluation approfondie de ses débiteurs avant d'accorder un crédit et surveille activement la santé financière de ses débiteurs de façon continue. Le risque de crédit est principalement lié à la trésorerie et aux débiteurs. Il n'y a pas de concentration importante du risque de crédit.

Risque de liquidité

L'objectif de la Commission est de disposer de liquidités suffisantes pour être en mesure de remplir ses obligations à leur échéance. La Commission surveille ses soldes de trésorerie et les flux de trésorerie générés par ses activités afin d'être en mesure de répondre à ses besoins. Au 31 décembre 2025, les passifs financiers les plus importants étaient les créditeurs et charges à payer et les débentures.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Commission est exposée au risque de crédit sur sa dette à taux variable, y compris sur les montants prélevés sur sa marge de crédit. Les variations des taux d'intérêt du marché peuvent entraîner une fluctuation des charges d'intérêts et des flux de trésorerie.

Commission des égouts Shediak et banlieues

Tableau 1 – Exigences réglementaires de présentation de l'information financière

État de la réserve au titre des égouts et du fonds de réserve de fonctionnement

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(non audité)

	Fonds de réserve au titre des égouts \$	Fonds de réserve de fonctionnement \$	Total 2025 \$	Total 2024 \$
Actif				
Trésorerie	258 190	387 432	645 622	1 187 758
Liquidités soumises à restrictions et dépôts à terme	—	—	—	1 729 905
Montant à recevoir du fonds d'immobilisations	1 761 130	—	1 761 130	1 866 558
Excédent accumulé	2 019 320	387 432	2 406 752	4 784 221
Revenus				
Transferts du fonds de fonctionnement	18 697	8 500	27 197	27 697
Produits d'intérêts	8 371	—	8 371	63 160
Transferts au fonds de fonctionnement	—	(50 846)	(50 846)	(50 846)
(Déficit) excédent annuel	27 068	(42 346)	(15 278)	40 011

Commission des égouts Shediac et banlieues

Tableau 2 – Exigences réglementaires de présentation de l'information financière

Rapprochement de l'excédent (du déficit) annuel

Exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

	Fonds de fonctionnement général	Fonds d'immobilisations général	Fonds général	Fonds de réserve au titre des égouts	Fonds de réserve de fonctionnement	Total 2023
Excédent annuel du fonds pour 2023	1 591 792	564 004	8 371	—	—	2 164 167
Ajustements à l'excédent (au déficit) annuel de 2023						
aux fins des exigences de financement						
Excédent de l'exercice antérieur	147 694	—	—	—	—	147 694
Transferts interfonds						
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds d'immobilisations général	(1 620 000)	1 620 000	—	—	—	—
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve au titre des égouts	(18 697)	—	18 697	—	—	—
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement	(14 000)	—	—	—	14 000	—
Variation nette au titre des débentures	(207 000)	207 000	—	—	—	—
Dotation à l'amortissement	—	944 284	—	—	—	944 284
Total des ajustements à l'excédent (au déficit) annuel	(1 712 003)	2 496 568	19 197	—	12 000	914 210
Excédent (déficit) annuel pour 2023	(120 211)	1 813 440	83 357	—	12 000	2 022 821
	Fonds de fonctionnement général	Fonds d'immobilisations général	Fonds de réserve au titre des égouts	Fonds de réserve de fonctionnement	Total 2024	
Excédent (déficit) annuel du fonds pour 2024	1 728 579	(683 128)	63 160	—	—	1 108 611
Ajustements à l'excédent (au déficit) annuel de 2024						
aux fins des exigences de financement						
Excédent de l'exercice antérieur	7 642	—	—	—	—	7 642
Transferts interfonds						
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds d'immobilisations général	(1 590 000)	1 590 000	—	—	—	—
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve au titre des égouts	(19 197)	—	19 197	—	—	—
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement	(12 000)	—	—	—	12 000	—
Variation nette au titre des débentures	(203 000)	203 000	—	—	—	—
Dotation à l'amortissement	—	906 568	—	—	—	906 568
Total des ajustements à l'excédent (au déficit) annuel	(1 816 555)	2 496 568	19 197	—	12 000	914 210
Excédent (déficit) annuel pour 2024	(87 976)	1 813 440	82 357	—	12 000	2 022 821

Commission des égouts Shédiac et banlieues

Tableau 3 – Exigences réglementaires de présentation de l'information financière

Tableau supplémentaire des revenus et des charges au titre du fonds de fonctionnement

Exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

	Budget \$ (non audité)	Données réelles 2025 \$	Données réelles 2024 \$
Revenus			
Ventes de services			
Services d'égouts	3 521 248	3 521 182	3 356 906
Frais de raccordement	35 000	13 200	51 200
	3 556 248	3 534 382	3 408 106
Autres revenus autonomes			
Intérêts sur placements	135 000	96 160	158 687
Revenus divers	9 000	7 112	8 661
Intérêts sur débiteurs	54 000	60 787	40 008
Accréditations	9 800	8 930	10 235
	207 800	172 989	217 591
	3 764 048	3 707 371	3 625 697
Charges			
Frais généraux et administratifs			
Personnel			
Salaires	257 440	260 187	246 069
Rétributions	28 000	13 450	14 775
Charges liées aux administrateurs	12 000	7 623	5 212
Autres avantages	2 000	1 420	1 012
Séminaires et cours	2 800	2 194	913
	302 240	284 874	267 981
Autres			
Assurance	106 654	109 981	101 468
Impôt foncier	49 000	50 896	47 296
Frais de bureau	36 000	36 757	36 501
Frais juridiques	22 000	34 239	25 524
Frais d'audit	25 000	25 944	22 038
Immeuble de bureaux	21 000	17 973	19 008
Matériel de bureau	4 000	7 358	8 007
Honoraires professionnels	7 000	2 957	5 956
	270 654	286 105	265 798
	572 894	570 979	533 779
Réseau collecteur d'eaux usées			
Personnel			
Salaires	188 412	199 272	152 729
Séminaires et cours	3 200	2 367	2 012
	191 612	201 639	154 741
Autres			
Ingénierie	8 000	3 625	12 603
Étude sur l'infiltration	100 000	87 822	99 894
Évacuation et vidéo	30 000	20 414	22 737
Canalisations, embranchements et regards	50 000	11 081	10 857
Véhicules d'entretien	12 000	10 631	11 202
Matériel d'entretien	10 500	10 967	5 828
Outils, essai et sécurité	5 000	2 369	602
	215 500	146 909	163 723
	407 112	348 548	318 464

Commission des égouts Shediak et banlieues

Tableau 3 – Exigences réglementaires de présentation de l'information financière (suite)

Tableau supplémentaire des revenus et des charges au titre du fonds de fonctionnement

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(non audité)

	Budget \$ (non audité)	Données réelles 2025 \$	Données réelles 2024 \$
Réseau d'égouts – Stations de relèvement			
Personnel			
Salaires	188 412	199 272	152 729
Séminaires et cours	3 200	2 367	2 012
	191 612	201 639	154 741
Autres			
Électricité	61 000	56 341	54 270
Stations de relèvement	40 000	15 451	13 967
Véhicules d'entretien	12 000	10 631	11 202
Ingénierie	9 000	4 180	7 986
Outils, essai et sécurité	5 670	386	533
Bâtiments et clôtures	10 500	8 365	56
	138 170	95 354	88 014
	329 782	296 993	242 755
Réseau d'égouts – Traitement et élimination			
Personnel			
Salaires	94 206	99 636	76 364
Séminaires et cours	1 600	1 183	1 006
	95 806	100 819	77 370
Autres			
Électricité	126 440	140 971	136 510
Matériel de traitement	40 000	65 634	22 783
Ingénierie	10 000	12 640	3 732
Analyse en laboratoire	7 600	6 516	7 120
Bâtiment et clôtures	10 500	6 260	7 449
Outils, essai et sécurité	2 835	1 080	462
	197 375	233 101	178 056
	293 181	333 920	255 426

GREATER SHEDIAC
SEWERAGE
COMMISSION
DES ÉGOUTS
SHEDIAC ET BANLIEUES

Rapport Annuel 2025

LA COMMISSION DES ÉGOUTS SHEDIAC ET BANLIEUES

RAPPORT ANNUEL 2025

TABLE DE MATIÈRES

Les Membres de la Commission	3
Comité de la Commission	3
Employés	3
Le rapport du président	4
Activités – 2025	6
Activités et investissements des dix (10) dernières années	7

Annexes

- Annexe A - Plan Quinquennal**
- Annexe B - Distribution des unités**
- Annexe C - Taux – Région Shediac, Pointe-du-Chêne, DSL de Scoudouc**
- Annexe D - Taux – Région CB/BO**
- Annexe E - Taux – Région Scoudouc Road**

Anciens présidents

▪ Laurie Williams	1969 - 1972
▪ Alfred Léger	1972 - 1976
▪ James Bateman	1976 - 1981
▪ Jamie Storey	1981 - 1988
▪ Valmon Thibodeau	1988 - 1992
▪ Ernest Drapeau	1992 - 1997
▪ Jean-Guy Lirette	1997 - 2001
▪ Yvon Gautreau	2001 - 2007
▪ Maurice Cormier	2007 - 2008
▪ Roland Belliveau	2008 - 2014
▪ Roger Caissie	2014 - octobre 2018
▪ H.J. (Harry) McInroy	Novembre 2018 – avril 2025
▪ Roland Cormier	Mai 2025 jusqu'à présent

Membres de la Commission 2025

▪ H.J. (Harry) McInroy,	président (jusqu'à avril 2025)
▪ Roland Cormier,	président (depuis mai 2025)
▪ Susan Cormier,	vice-présidente
▪ Janice Cormier,	trésorière
▪ Yvonne LeBlanc,	secrétaire (jusqu'à juin 2025)
▪ Louis Leger,	secrétaire (depuis août 2025)

Comité général

Tous les membres font partis du comité.

Employé(e)s

▪ Joey Frenette,	directeur général et opérateur classe II d'épuration et captage des eaux usées
▪ Stephanie Bernard,	directrice des finances
▪ Janice Bernard,	commis comptable
▪ Nicole LeBlanc,	secrétaire administrative
▪ Cory Babineau,	opérateur classe II d'épuration et captage des eaux usées
▪ Joseph Bastarache,	opérateur classe II captage et classe I épuration des eaux usées
▪ Christian Vienneau,	opérateur classe III captage des eaux usées

Rapport du président 2025

La CÉSB a poursuivi d'importants investissements avec la Ville de Shediac pour la modernisation des infrastructures routières locales et des stations de pompage des eaux usées.

Nouvelle conduite principale d'égout sanitaire

En 2025, à la suite d'une étude de la CÉSB visant à déterminer le tracé optimal d'une nouvelle conduite principale d'égout sanitaire, la Ville de Shediac a finalisé la conception et devrait lancer l'appel d'offres pour la construction du projet au début de 2026. Ce projet a été planifié en raison de la saturation imminente du réseau d'égouts sanitaires existant à certains endroits et de la croissance prévue dans le secteur desservi par la CÉSB. Cette nouvelle conduite principale permettra une augmentation substantielle du lotissement desservi dans l'est de Shediac.

Projet de modernisation de l'usine d'épuration des eaux usées de Cap-Brulé

La phase 1 du projet – le bâtiment principal – a bien progressé. Des mises à jour régulières sont publiées sur le site Web de la CÉSB. La plupart des équipements mis en appel d'offres pour la phase 2b ont été reçus et sont entreposés en toute sécurité en attendant leur installation.

L'achèvement de la phase 2a avec les fonds restants présente certains défis. Des discussions avec la province auront lieu en 2026 afin de déterminer les options possibles.

Des mises à jour sur l'avancement de ce projet majeur sont publiées sur le site Web de la CÉSB : www.gssc-cesb.ca

Finances

L'année 2025 a marqué la cinquième année de mise en œuvre de notre frais d'amélioration de l'environnement, désormais fixée à 75,00 \$ par année. Ce fonds stratégique servira à payer la portion des coûts de modernisation de l'usine d'épuration des eaux usées (UÉEU) assumée par les utilisateurs de notre système. À court terme, le frais d'amélioration de l'environnement a généré des flux de trésorerie permettant de limiter les emprunts et les frais d'intérêts. À plus long terme, on estime que la CÉSB évitera de payer environ 3 millions de dollars en capital et intérêts.

Le budget de 2026 a été approuvé pour un montant de 3 885 268,00 \$.

Projets et investissements en infrastructures

Les travaux de remplacement du réseau d'égouts sanitaire de la rue Calder sont terminés, de même que la remise en état de la conduite de refoulement des eaux usées de la station de pompage n° 12, chemin Pussyfoot.

La Ville de Shediac a entrepris le prolongement de la rue Breau Bridge, du chemin Bellevue Heights au chemin Ohio. Ce projet comprend l'installation des infrastructures d'aqueduc, d'eaux usées et d'eaux pluviales. Il devrait être terminé d'ici l'été 2026.

Englobe Corp. a été mandatée pour soumettre une offre concernant la remise en état des stations de pompage n° 1, chemin Evergreen, et n° 8, chemin Pointe du Chêne. Ces travaux devraient être terminés en 2026.

Membres et Personnel

Malheureusement, Mme Yvonne LeBlanc, membre du conseil, est décédée en juin.

La conseillère Janice Cormier a été nommée au conseil par la Ville de Shediac en mai. Le conseiller Louis Leger a été nommé au conseil par la Ville régionale de Cap-Acadie en août.

Le mandat de H.J. (Harry) McInroy en tant que membre du conseil d'administration s'est terminé en avril 2025 après 12 ans de service. Harry en était le président depuis novembre 2018.

À la fin de l'année, le conseil des commissaires était composé de :

Président :	Roland Cormier
Vice-présidente :	Susan Cormier
Trésorière :	Janice Cormier
Secrétaire :	Louis Leger

Un nouvel opérateur de collecte et de traitement des eaux usées a rejoint la CÉSB début janvier.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur soutien.

Au nom du conseil, je remercie également notre personnel pour son travail compétent et dévoué au cours de la dernière année.

Roland Cormier
Président

Activités 2025

La Commission des Égouts Shédiac et Banlieues a pris naissance en juin 1969. En l'an 2025, la Commission des Égouts Shédiac et Banlieues a terminé sa 56^e année de service auprès de ses citoyens. Le rapport présent vise à retracer les principales activités de la Commission en 2025 et un résumé de ses projets d'infrastructure et investissements capitaux pendant les dix (10) dernières années. Comme nous pouvons voir dans le rapport, la Commission des Égouts Shédiac et Banlieues a investi un montant total de **12 168 397.00 \$** durant cette période, ce qui représente une moyenne d'investissement de **1 216 840 \$** par année.

Activités des Membres

La Commission des Égouts a tenu dix (10) réunions régulières, une (1) réunion extraordinaire, et une (1) assemblée générale annuelle en 2025. Au total, douze (12) réunions ont eu lieu en 2025. Un total de soixante-dix (70) propositions ont été adoptées par la Commission lors de ces réunions.

Activités des Employé(e)s

Le personnel administratif est resté occuper avec des tâches périodiques telles que la facturation, le recouvrement des comptes en souffrance et émettre des certificats d'égout. À mesure que le projet de modernisation de la station d'épuration de Cap-Brulé progresse, le personnel consacre davantage de temps à la gestion des flux de trésorerie. Avec l'augmentation du nombre de factures reçues des entrepreneurs, le nombre de demandes de paiement adressées à la province en vertu de l'Entente bilatérale intégrée conclue entre les gouvernements provincial et fédéral a également augmenté.

Le personnel d'exploitation et d'entretien s'est occupé de l'entretien régulier et de l'entretien préventif des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées. Joseph Bastarache a obtenu son certificat d'épuration des eaux usées niveau I et travaille présentement à l'obtention de son niveau II. Un opérateur supplémentaire, Christian Vienneau, a débuté en janvier 2025.

Activités et investissements des dix (10) dernières années

2016	Achat de tracteur	30 513.00 \$
2016	Remplacement des égouts sanitaires - rue Chesley	125 936.00 \$
2016	Équipement de surveillance électronique de la température	12 399.00 \$
2017	Améliorations des égouts sanitaires – Pointe-du-Chêne	1 373 355.00 \$
2017	Améliorations Stations de Pompages	867 496.00 \$
2017	Étude à long terme – Gestion des eaux usées (Shediac Est)	86 037.00 \$
2017	Remplacement de tuyaux d'égouts – rue Main	159 588.00 \$
2017	Aquatech SJ-1650	247 135.00 \$
2018	Parlee Beach	2 779 167.00 \$
2018	Rue Wayne	61 483.00 \$
2018	Rue Tipperary	87 433.00 \$
2018	Camion – Silverado 1500	23 576.00 \$
2019	Gallagher & Centennial	329 791.33 \$
2019	Tracteur Kubota	68 206.00 \$
2019	Améliorations Stations de Pompages	54 409.00 \$
2019	Vcam 6 Control Module	9 488.00 \$
2020	Rue Brown	247 487.00 \$
2020	Achat de camion 3/4 tonne 4x4 avec chasse-neige	29 150.00 \$
2021	rue Monique – réparations de services d'égouts sanitaires	223 779.00 \$
2021	rue Weldon – renouvellement	376 799.00 \$
2021	Lampes UV	21 408.00 \$
2022	Rue Maple	15 883.00 \$
2022	Rue St-Joseph	80 793.00 \$
2022	Avenues First et Second, Chemin Dunham, Stations 9 & 14	1 053 581.00 \$
2022	Rue Main ouest	1 441 697.00 \$
2022	Devis normalisés	10 855.00 \$
2022	2022 Chevrolet T Silverado	47 718.00 \$
2022	Lampes UV	19 596.00 \$
2023	Rue Pleasant	740 821.00 \$
2023	SCADA	92 373.00 \$
2023	Lampes UV	23 678.00 \$
2023	Serveur informatique	15 342.00 \$
2024	Station de pompage 5	167,399.00 \$
2024	Harper & Victoria	44,779.00 \$
2024	Bellevue	281,888.00 \$
2024	Chevrolet Trailblazer	34,039.00 \$
2025	Station de pompage 12	220 389.00 \$
2025	Réparations Stations de pompage	219,535.00 \$
2025	Calder	44,779.00 \$
2025	Lampes UV	26,519.00 \$
2025	ordinateurs	34,039.00 \$

Total pour la période de 2016 à 2025

12,168,397.00 \$

Sommaire des activités futures d'infrastructure:

Voir Annexe A - Plan Quinquennal 2026-2030

La Commission des Egoûts Shediac et Bantieres
Plan quinquennal 2026-2030

Annexe A

Ans.	Activités	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total pour 2023-2030
1	Amélioration de l'infrastructure									
	a. Station de pompage No. 13 - Nouvel édifice - pompes + renouvellement électrique					\$750,000				\$750,000
	b. Station de pompage No. 12 - phase II - mécanique, électriques, section conduite forcée	\$100,000								\$100,000
	c. Station de pompage No. 8 - nouvelles pompes, mécanique									\$385,000
	d. Station de pompage No. 1 - nouvelles pompes, mécanique									\$265,000
	e. Station de pompage No. 4 - Remplacement, Pompes, Vannes sur la conduite forcée, etc.									\$1,000,000
	f. Station de pompage No. 3 - Augmentation recondition, nouvelles pompes									\$1,000,000
	SOUSS-TOTAL	\$100,000			\$680,000	\$750,000				\$1,000,000
2	Prêt-à-général des services existants									
	SOUSS-TOTAL	\$0		\$0		\$0				\$0
3	Reduction de l'entretien									
	a. Étude d'infirmités et capacité									
	b. Remplacement Égout Collecteur - rue Cornelia									
	Remplacement Égout Collecteur - rue Calder	\$100,000				\$100,000				\$100,000
	Remplacement Égout Collecteur - rue Hamilton	\$585,000				\$600,000				\$600,000
	Remplacement Égout Collecteur - rue Stuart (provisoire 2023)									
	c. Remplacement Égout Collecteur - Égout collecteur à station de pompage no. 9									
	d. Remplacement Égout Collecteur - Égout collecteur - rue Main - King à South Cove									
	e. Remplacement Égout Collecteur - rue Main - South Cove à Pointe du Chêne									
	f. Remplacement Égout Collecteur - rue Main - St-Arne à King (provisoire 2023)									
	g. Remplacement Égout Collecteur - rue Hamilton - rue Main à l'entrée de ville									
	h. Remplacement Égout Collecteur - rue Hamilton - rue Main à l'entrée de ville									
	i. Remplacement Égout Collecteur - réparation conduite - rue Main à Greenwood à l'ouest									
	j. Remplacement Égout Collecteur - rue Webster (provisoire 2023)									
	k. Remplacement Égout Collecteur - rue Grand (provisoire 2023)									
	l. Remplacement Égout Collecteur - pont, Riverside area Main à rue Webster									
	m. Remplacement Égout Collecteur - pont, Riverside (rue Webster au pont)									
	SOUSS-TOTAL	\$685,000			\$1,180,000	\$1,160,000				\$1,000,000
4	Remplacement d'équipement (camions, tracteurs, etc.)									
	a. Nouveau camion 314 ton									
	b. Nouveau camion 112 ton ou VLS									
	c. Nouvelle remorque reboute battante									
	SOUSS-TOTAL	\$0								
5	Amélioration usine Cap-Bruce									
	a. Phase 1									
	b. Phase 2A									
	c. Phase 2B									
	SOUSS-TOTAL									
	ESTIMÉS PAR ANNÉE	\$14,000,000	\$19,000,000	\$13,814,000	\$18,940,000	\$13,814,000	\$18,940,000	\$13,814,000	\$18,940,000	\$140,000,000

**LA COMMISSION DES ÉGOUTS SHEDIAC ET BANLIEUES /
THE GREATER SHEDIAC SEWERAGE COMMISSION
DISTRIBUTION DES UNITÉS / DISTRIBUTION OF UNITS
31-Dec-25**

RÉGIONS / AREAS				
Établissements / Establishments	Shediac/Scoudouc	CB/BO	Scoudouc Rd.	Total
Résidences/Residential	6111	426	109	6646
Commercial /Commercial	1215	2	6	1223
Industriel / Industrial	49	0	0	49
Institutionnel /Institutional	860	1	0	861
Total	8235	429	115	8779

The Greater Shediac Sewerage Commission / La Commission des Égouts Shediac et Banlieues
Historical Sewerage Rate Structure / Structure Historique du Taux d'Égout
Past 30 Years / 30 Dernières Années
Shediac Region, Pointe-du-Chêne LSD, / Région de Shediac, DSL de Pointe-du-Chêne,
and Scoudouc LSD/ et DSL de Scoudouc

	Units /	Increase of units /	Gross Rate /	Discounts /	Net Rate/
Year / Année	Unités	Augmentation d'unités	Taux Brut	Escomptes	Taux Net
1997	4,250		\$187.00	\$17.00	\$170.00
1998	4,340	2.12%	\$187.00	\$17.00	\$170.00
1999	4,475	3.11%	\$190.30	\$17.30	\$173.00
2000	4,525	1.12%	\$193.60	\$17.60	\$176.00
2001	4,535	0.22%	\$198.00	\$18.00	\$180.00
2002	4,610	1.65%	\$209.00	\$19.00	\$190.00
2003	4,725	2.49%	\$214.50	\$19.50	\$195.00
2004	4,775	1.06%	\$220.00	\$20.00	\$200.00
2005	4,940	3.46%	\$225.50	\$20.50	\$205.00
2006	5,075	2.73%	\$231.00	\$21.00	\$210.00
2007	5,175	1.97%	\$236.50	\$21.50	\$215.00
2008	5,340	3.19%	\$242.00	\$22.00	\$220.00
2009	5,400	1.12%	\$242.00	\$22.00	\$220.00
2010	5,475	1.39%	\$242.00	\$22.00	\$220.00
2011	5,805	6.03%	\$253.00	\$23.00	\$230.00
2012	5,893	1.52%	\$264.00	\$24.00	\$240.00
2013	5,922	0.49%	\$264.00	\$24.00	\$240.00
2014	6,125	3.43%	\$264.00	\$24.00	\$240.00
2015	6,156	0.51%	\$269.00	\$24.00	\$245.00
2016	6,299	2.32%	\$279.00	\$25.00	\$254.00
2017	6,373	1.17%	\$289.00	\$25.00	\$264.00
2018	6,415	0.66%	\$299.00	\$25.00	\$274.00
2019	6,538	1.92%	\$319.00	\$25.00	\$294.00
2020	6,732	2.97%	\$329.00	\$25.00	\$304.00
2021	6,893	2.39%	\$354.00	\$25.00	\$329.00
2022	7,241	5.05%	\$379.00	\$25.00	\$354.00
2023	7,600	4.96%	\$404.00	\$25.00	\$379.00
2024	7,813	2.80%	\$404.00	\$25.00	\$379.00
2025	8,235	5.40%	\$404.00	\$25.00	\$379.00

The Greater Shediac Sewerage Commission / La Commission des Égouts Shediac et Banlieues
History of Sewerage Rates Structure / Structure Historique du Taux d'Égout
Cap-Bimet/Boudreau-Ouest Area / Région Cap-Bimet/Boudreau-Ouest

	Units /	Increase of units /	Gross Rate /	Discounts /	Net Rate/
Year / Année	Unités	Augmentation d'unités	Taux Brut	Escomptes	Taux Net
2008	275		\$475.00	\$0.00	\$475.00
2009	272	-1.09%	\$475.00	\$0.00	\$475.00
2010	326	19.85%	\$475.00	\$0.00	\$475.00
2011	330	1.23%	\$475.00	\$0.00	\$475.00
2012	330	0.00%	\$483.00	\$0.00	\$483.00
2013	330	0.00%	\$483.00	\$0.00	\$483.00
2014	331	0.30%	\$483.00	\$0.00	\$483.00
2015	331	0.00%	\$486.00	\$17.00	\$469.00
2016	332	0.30%	\$493.00	\$18.00	\$475.00
2017	339	2.11%	\$500.00	\$18.00	\$482.00
2018	337	-0.59%	\$507.00	\$18.00	\$489.00
2019	334	-0.89%	\$521.00	\$18.00	\$503.00
2020	337	0.90%	\$528.00	\$18.00	\$510.00
2021	347	2.97%	\$553.00	\$18.00	\$535.00
2022	349	0.58%	\$579.00	\$25.00	\$554.00
2023	374	7.16%	\$604.00	\$25.00	\$579.00
2024	414	10.70%	\$604.00	\$25.00	\$579.00
2025	429	3.62%	\$604.00	\$25.00	\$579.00

The Greater Shediac Sewerage Commission / La Commission des Égouts Shediac et Banlieues					
History of Sewerage Rates Structure / Structure Historique du Taux d'Égout					
Scoudouc Road LSD / DSL de Scoudouc Road					
	Units /	Increase of units /	Gross Rate /	Discounts /	Net Rate/
Year / Année	Unités	Augmentation d'unités	Taux Brut	Escomptes	Taux Net
2010	92	Beginning	\$375.00	\$0.00	\$375.00
2011	95	3.26%	\$375.00	\$0.00	\$375.00
2012	97	2.11%	\$384.00	\$0.00	\$384.00
2013	99	2.06%	\$384.00	\$0.00	\$384.00
2014	98	-1.01%	\$384.00	\$0.00	\$384.00
2015	101	3.06%	\$387.00	\$17.00	\$370.00
2016	103	1.98%	\$394.00	\$18.00	\$376.00
2017	106	2.91%	\$401.00	\$18.00	\$383.00
2018	107	0.94%	\$408.00	\$18.00	\$390.00
2019	107	0.00%	\$422.00	\$18.00	\$404.00
2020	107	0.00%	\$429.00	\$18.00	\$411.00
2021	110	2.80%	\$454.00	\$18.00	\$436.00
2022	110	0.00%	\$479.00	\$18.00	\$454.00
2023	110	0.00%	\$504.00	\$25.00	\$479.00
2024	113	2.73%	\$504.00	\$25.00	\$479.00
2025	115	1.77%	\$504.00	\$25.00	\$479.00